

ARRETE MUNICIPAL
FERMETURE SALLE COMMUNALE DU GARBET
DU 02 AU 12 MAI 2023

Le Maire de la commune d'Oust,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2212-2 ;

Considérant que les menuiseries de la salle communale du Garbet sise Route d'Aulus à Oust (09140) sont vétustes ;

Considérant que des travaux de rénovation permettront un gain en matière de sécurité, d'énergie mais également un gain en luminosité ;

ARRETE

Article 1^{er} :

La salle communale du Garbet sise Route d'Aulus sur la commune d'Oust sera fermée au public en raison des travaux de rénovation réalisés par l'entreprise TORTECH durant la période suivante :

du 02 au 12 mai 2023 inclus

Article 2 :

Mr le Maire et le chef de la Brigade de Gendarmerie d'Oust, sont chargés de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera également transmise à la Préfecture.

Article 3 :

Toute infraction au présent arrêté est passible de sanctions prévues par les lois et règlements.

Article 4 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Oust, le 19 avril 2023

Le Maire,

Richard DE MERITENS DE VILLENEUVE

